Compte-rendu de la première Coordination Nationale Lycéenne

Ce dimanche 10 avril, près de soixante délégué-e-s représentant chacun-e plusieurs lycées ont participé à la première Coordination Nationale Lycéenne (CNL) qui a eu lieu à l'université de Nanterre (en région parisienne). Ils/elles étaient mandaté-e-s par 16 coordinations : Alsace, Toulouse, Rennes, Ile-De-France, 92, Clermont-Ferrand, Quimper, Caen, Alès, Lyon, Chinon, Auxerre, Bordeaux, Montpellier, Béziers, Orléans.

Les débats ont majoritairement porté sur l'organisation du mouvement et la nature des revendications. Ainsi, ont été votées les dates des prochaines mobilisations qui sont prévues pour le 12, le 14, le 20 et le 28 avril puis pour le 1er et 3 mai dans un premier temps.

Les débats de la CNL ont fait ressortir la solidarité des lycéen-ne-s avec l'ensemble du mouvement face à la répression, et leur volonté de faire converger les luttes avec les étudiant-e-s, les chômeur-e-s, les précaires et les travailleur-e-s.

Cette première CNL constitue un grand pas en avant pour l'auto-organisation du mouvement dans la jeunesse. Le prochain rendez-vous est fixé à dimanche prochain, le 17 avril, à Toulouse, afin de continuer dans ce sens. Ce sera notamment l'occasion d'étendre les revendications. Il est souhaitable qu'un maximum de lycées soit représenté.

Les militant-e-s de la Tendance Claire qui ont participé à cette première CNL soulignent l'importance d'un cadre de discussion fraternel pour l'auto-organisation du mouvement. Il est important que les délégué-e-s de la prochaine CNL exigent le strict respect des tours de parole, qui permettent à chacun-e de s'exprimer sans être interrompu-e et en étant écouté-e de tout le monde. La présence d'observateurs/trices qui ne sont pas lycéen-ne-s est bienvenue, mais il est également important qu'ils/elles ne prennent pas la parole pendant les débats, pour éviter toute dérive paternaliste.

Nous reproduisons ci-dessous l'appel de la CNL :

« Nous, lycéen-ne-s mobilisé-e-s contre la loi travail, réuni•e•s en Coordination Nationale Lycéenne (CNL), mandaté•e•s de 16 coordinations venues de toute la France (Alsace, Toulouse, Rennes, Ile-De-France, 92, Clermont-Ferrand, Quimper, Caen, Alès,

Lyon, Chinon, Auxerre, Bordeaux, Montpellier, Béziers, Orléans) réaffirmons notre détermination à poursuivre notre mobilisation jusqu'au retrait total et sans négociation du projet de loi Travail. Avec ou sans amendement, celui-ci ne fera que précariser encore plus la jeunesse et les salarié-e-s et donc nous-mêmes, lycéen-ne-s, en tant que futurs travail-leurs-leuses.

La jeunesse qui contrairement au discours du gouvernement et au discours médiatique a très bien compris en quoi ce projet lui était néfaste, la rejetant en bloc, s'est empressée de se joindre à la mobilisation et de s'organiser dès le 9 mars. Sur les lycées se sont constituées des assemblées générales visant à organiser, discuter et décider de la mobilisation. Celles-ci se sont regroupées par villes ou par régions, mandatant des représentants responsables et révocables réunis pour la première fois dans cette CNL. Nous invitons tous les lycéen-ne-s à reproduire ce genre d'initiatives sur leur lycée si ce n'est pas déjà fait, à s'organiser en coordination par ville et/ou par région afin de porter leurs mandatés à la prochaine CNL qui se tiendra le 17 Avril à Toulouse.

Avec des centaines de milliers de manifestant•e•s, la journée de mobilisation interprofessionnelle du 9 avril fait état d'un mouvement qui continue de se construire. Cependant, tout au long de cette mobilisation, l'État a usé de tout son arsenal répressif pour tenter d'enrayer la mobilisation des lycéen-ne-s et des étudiant-e-s : CRS dans les universités, matraquages, gazages et autres interpellations, par centaines partout en France, nombreuses fermetures administratives d'établissements scolaires et lycées notamment le 31 mars dans toute la France.

Nous dénonçons et condamnons fermement les violences policières très brutales que le gouvernement fait subir aux lycéen-ne-s et étudiant-e-s sur les blocus et les manifestations, qu'il justifie par une distinction entre "bons" et "mauvais" manifestant•e•s, entre « casseurs » et « pacifistes ». Nous refusons d'entrer dans ce jeu qui ne cherche qu'à diviser le mouvement tandis que nous nous mobilisons tou-te-s pour une même cause quelques soient nos méthodes d'actions. La violence ne vient pas des manifestant-e-s mais d'un État qui n'offre que misère et précarité, et use de la violence policière contre ceux qui protestent contre ces misérables conditions d'existence. Nous serons solidaires de tou-te-s les étudiant-e-s et lycéen-ne-s menacé--s et reprimé-e-s et exigeons la libération immédiate et l'arrêt des poursuites judiciaires envers tou-te-s les interpellé-e-s.

Par ailleurs nous sommes conscients que le déploiement d'un tel arsenal policier (hélicoptères aperçus sur les manifestations à Paris et à Rennes, barrières anti-émeutes, flash balls, mitraillettes, fusils d'assaut, grenades de désencerclement, bombes lacrymogènes...), durcissant la répression, a été rendu possible par l'État d'Urgence. Sous couvert de la menace terroriste, cette mesure qui donne des moyens exceptionnels aux forces de l'ordre permet à l'État de réprimer de façon très violente les mouvements sociaux comme nous en faisons l'alarmant constat en ce moment même et comme nous avons pu le constater précédemment par l'assignation à résidences de nombreux militants écologistes au moment de la COP21. Nous exigeons donc le retrait

total et immédiat de l'État d'Urgence, qui acte légalement l'escalade sécuritaire et répressive mise en place par l'État.

Au-delà de la répression policière le gouvernement fait usage de la répression administrative sur les lycéen-ne-s afin de les décourager et d'empêcher les mobilisations comme ça a été le cas le 31 Mars par la fermeture administrative de nombreux lycées sur tout le territoire. Nous dénonçons également la coopération entre administrations et forces de l'ordre qui a été vu au cour de nombreux blocus. Nous exigeons le droit de réunion des lycéen-ne-s, bafoué par les administrations qui cherchent parfois à empêcher la tenue d'assemblées générales, et le droit d'organisation. Nous réaffirmons notre droit de grève, dénonçons le chantage aux absences ou sanctions sur dossiers scolaires et exigeons la banalisation des cours lors des journées de mobilisation. Nous voulons le droit d'affichage politique dans nos lycées qui jusque là n'est pas autorisé sous couvert de la nécessité d'une soit-disant objectivité politique dans les lycées -qui par ailleurs n'existe pas- et qui ne sert qu'à faire taire les voix discordantes.

Pendant que d'une main le gouvernement réprime, mutile, plaque au sol, gaze, matraque et interpelle, de l'autre il invite les syndicats de la jeunesse à Matignon (dont les syndicats lycéens UNL, FIDL, SGL) afin de déboucher sur des accords de virgules et de contenir la mobilisation. Nous réaffirmons notre volonté de faire tomber la loi travail sans négociation ni amendement. Toute organisation politique ou syndicale négociant avec le gouvernement ne le fait pas en notre nom. La CNL reste l'organe d'auto-organisation du mouvement lycéen, seule légitime à le représenter via ses porte-paroles élu•e•s et révocables.

D'autre part, si nous sommes conscients que la loi Travail serait un désastre pour la jeunesse, nous le sommes aussi vis à vis du fait qu'un « retour à la normal » n'est pas souhaitable non plus. La jeunesse est déjà précaire, obligée d'enchaîner des petits boulots non payés ou sous-payés : l'alternance entre travail et cours est par ailleurs la première cause de l'échec universitaire). Les apprentis travaillent un quart de smic alors qu'ils remplissent les mêmes tâches qu'un salarié adulte et travaillent autant d'heures. Nous exigeons qu'aucun stage ou emploi ne soit plus sous-payé ou non rémunéré, notamment pour les mineurs. Nous voulons un vrai contrat de travail pour toutes et tous.

Par ailleurs, face au chômage de masse la réponse ne peut être, comme le souhaiterait le gouvernement, la facilitation des licenciements ni la multiplication des heures de travail des salariés qui en ont déjà un mais, au contraire, le partage du temps de travail entre toutes et tous que nous exigeons, afin d'intégrer toute la population à la production et d'ainsi diminuer les heures de travail.

Des phénomènes comme « Nuit Debout » cristallisent autour de la loi travail une colère bien plus large et doivent pour nous devenir un lieu de convergence et de construction de la grève, afin de toucher les lieux de production et mettre à mal l'État et les patrons.

C'est comme partie prenante de ce mouvement d'ensemble que nous, lycéen-ne-s, restons debout jours et nuits, et appelons les coordinations lycéennes locales à former des « QG » de la mobilisation aux différentes « Nuit Debout » pendant les vacances pour se lier à ce phénomène et donner une visibilité à l'auto-organisation lycéenne.

Nous sommes conscients que l'aboutissement de cette lutte ne sera possible que par l'alliance avec les étudiant-e-s et les travailleurs/leuses dans un « Tous Ensemble » capable de faire reculer le gouvernement. Nous appelons nos professeurs ainsi que les parents d'élèves à nous soutenir. Nous affirmons notre solidarité à tous les corps du mouvement social et à l'ensemble du monde du travail qui subit la régression sociale.

C'est pourquoi nous appelons les lycéen-ne-s :

à se joindre aux actions locales menées par les étudiant-e-s en direction des cheminots le 12 Avril

à se joindre aux journées de mobilisations appelées par la Coordination Nationale Étudiante (CNE) les 14 et 20 Avril

à prendre part massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 28 Avril

à se joindre au 1er Mai, journée internationale des travail-leurs-leuses

à participer aux journées de blocages et de mobilisations qui seront décidées pour la semaine du 3 Mai, date à compter de laquelle le projet de loi sera débattu à l'assemblée nationale.

Soyons réalistes, demandons l'impossible !

Ni chair à patrons, ni chair à matraques, les lycéen-ne-s contre-attaquent ! »

Victor Müller, le 13 avril 2016